

ANALYSE ET SYNTHÈSE DE DOSSIER

Durée : 1 heure
Coefficient : 1

CONSIGNES

Le dossier est constitué d'articles, d'extraits de livres et d'essais. Ils sont réunis dans un ordre destiné à faciliter la saisie des thèmes posés, des problèmes abordés. Le but de l'épreuve est d'évaluer votre capacité à repérer ces thèmes, à distinguer l'essentiel et l'accessoire, à vous exprimer dans un style clair et précis.

Ne confondez pas un résumé de texte et l'épreuve d'analyse et synthèse de dossier.

La réponse à la question de synthèse est libre. Vous pouvez constituer un développement en plusieurs paragraphes.

Veillez à la clarté du style, à la lisibilité matérielle de votre copie.

Veillez à la gestion du temps. La capacité à répondre de manière complète à la totalité des questions est un des éléments d'évaluation.

THEME : Le pouvoir d'achat

Document 1

Interview de Jacques Attali

Séverine Cazes - Le Point - Novembre 2007

Document 2

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

Extrait de INSEE.FR - Les grand indicateurs

Document 3

Structure de la consommation de l'ensemble des ménages utilisée pour l'indice 2007

Extrait de INSEE.FR - Les grand indicateurs

QUESTION DE SYNTHESE

Après avoir défini le pouvoir d'achat, vous commenterez l'analyse effectuée par Jacques Attali et notamment les phrases :

... La liberté d'un pays c'est sa compétitivité...

... Augmenter globalement les revenus en France, ce serait creuser notre tombe...

Interview de Jacques Attali

« Nous avons trop de pouvoir d'achat ! »

Appelé par Nicolas Sarkozy pour animer une réflexion sur les moyens de libérer la croissance en France, Jacques Attali fait feu de tout bois. Il enchaîne réunion sur réunion pour donner ses conclusions avant la fin de l'année. En attendant, il livre au *Point* sa vision iconoclaste sur le pouvoir d'achat. Décapant !

Le Point: La France souffre d'un manque de pouvoir d'achat, mais aussi d'un manque de compétitivité. Comment sortir de cette contradiction ? Jacques Attali : Compétitivité et pouvoir d'achat sont en effet liés. J'ajoute même, ce qui renforce la contradiction, un troisième et un quatrième élément, la dépense publique et les prélèvements obligatoires: l'écart entre les deux creuse le déficit public de la France. Il faut en fait être présent sur ces quatre fronts à la fois. Et la vérité, c'est que le pouvoir d'achat augmente trop vite par rapport à notre compétitivité. Pour que cela soit tolérable, il faudrait à la France 1 point de croissance en plus de sa production. Sinon, comme aujourd'hui, la différence sera comblée par les importations.

Autrement dit, si on donne plus de pouvoir d'achat aux Français, cela profitera aux Chinois...

Pas seulement aux Chinois, mais aussi aux Allemands... Tous les chiffres montrent que la compétitivité de la France est en train de s'effondrer par rapport à nos partenaires européens. Objectivement, la France traverse sa pire crise de compétitivité depuis la guerre. Si nous n'avions pas l'Euro, nous verrions que cette crise est arithmétiquement bien pire que celle de mars 1983.

L'Euro, de ce point de vue est une catastrophe. Non parce qu'il existe - je suis très fier d'y avoir contribué -, mais parce qu'il nous masque la réalité. En 1982-1983, à l'Élysée, je recevais trois fois par jour la feuille de change qui indiquait 200 millions, 300 millions, 900 millions de dollars de sorties de capitaux. . .

**« JE NE LE REPETERAI JAMAIS ASSEZ :
LA CLE ABSOLUE, LA LIBERTE D'UN PAYS, C'EST SA COMPETITIVITE. »**

Imaginez ce qui se passerait aujourd'hui sans l'euro... Le franc s'effondrerait. La facture pétrolière est très faible grâce à l'euro ! - exploserait. Nous aurions une crise de change et, encore plus grave, pour éviter l'effondrement du franc, nous serions obligés d'augmenter massivement les taux d'intérêt - ils sont bas aujourd'hui parce que nos partenaires de la zone euro sont vertueux. On ne pourrait alors plus honorer le service de la dette et le Fonds monétaire International (FMI) serait train de nous donner des ordres. Il faut que les Français comprennent cela. Nous avons trop pouvoir d'achat et pas assez de compétitivité. Je ne le répéterai jamais assez : la clé absolue, la liberté d'un pays, c'est sa compétitivité.

Le paradoxe, c'est que les gens ne trouvent pas qu'il y a trop de pouvoir d'achat!

Bien sûr, les gens ont ce sentiment. D'abord parce que le pouvoir de consommer est injustement réparti. La France n'a pas un problème de pouvoir d'achat, elle a un problème de justice sociale. Les prélèvements obligatoires sont trop mal répartis. Ils sont trop élevés (47-48 points) pour une dépense publique extraordinairement injuste. Nous sommes maintenant le pays de l'OCDE où les dépenses publiques sont le plus élevées - 5 points au-dessus de la moyenne européenne. Nous dépassons même les pays scandinaves. Pendant que la France dormait, eux ont mis de l'ordre dans leurs comptes publics. Certes, on redistribue beaucoup en France, mais mal.

Vous allez donc proposer une révision générale de la fiscalité ? Bien sûr. Comme, depuis quelque temps, l'Etat s'inquiète du niveau trop élevé des dépenses publiques, il a tendance à diminuer les impôts, à faire de la « dépense fiscale » en créant des niches partout. Pensez que nous en avons pas moins de quatre cents ! A titre personnel, je pense aussi qu'il y a un impôt injuste - l'impôt sur la fortune - et un impôt juste - l'impôt sur les successions. Il faut favoriser la création et pénaliser la rente.

Augmenter l'impôt sur les successions? Vous n'êtes pas vraiment dans la ligne...

Peu importe. Toujours est-il, que si la part publique du pouvoir d'achat augmente (la santé, l'éducation...), la part privée diminue forcément. Or les dépenses des ménages que l'on dit « contraintes » augmentent elles aussi : l'alimentation, le transport et surtout le logement. Les ménages ont le sentiment aujourd'hui qu'accéder à la propriété, c'est comme essayer de gravir l'Everest. Surtout les jeunes. En résumé, si le pouvoir d'achat objectif, comptable, ne baisse pas, le pouvoir d'achat subjectif, lui, diminue. Parce qu'il est contraint, parce qu'il est

injustement réparti et enfin parce qu'il ne donne pas accès au patrimoine. J'ajouterai qu'à cause de la globalisation du marché - ce qui n'est pas propre à la France - le partage salaires/ profits a basculé du côté des profits.

On prétend pourtant que ce partage s'est stabilisé depuis dix ans...

Les chiffres sont toujours discutables, mais certaines statistiques disent qu'il y a eu depuis dix ans un basculement de 7 points au détriment des salaires. De plus, une fois encore, il y a un enjeu de visibilité et de psychologie. L'écart entre les plus riches et les plus pauvres a augmenté de façon massive. Avant, les pauvres toléraient mieux leur situation parce que la bourgeoisie vivait cachée derrière ses murs. Aujourd'hui, cette richesse, avec l'apparition des people, s'affiche. Aux Etats-Unis - pour faire vite - la tradition judéo-protestante considère que le scandale, c'est la pauvreté. Dans notre France de tradition catholique, le scandale, c'est la richesse. On la soupçonne de ne pas récompenser des mérites, de léser la collectivité, etc. Et comme, même chez nous, la richesse s'affiche de plus en plus, elle est ressentie par ceux qui ne la partagent pas comme une baisse de pouvoir d'achat relatif.

C'est désespérant. On ne peut donc rien faire pour augmenter le pouvoir d'achat des Français?

Si, mais aujourd'hui augmenter globalement les revenus en France, ce serait creuser la tombe de notre pays.

**« AUJOURD'HUI, AUGMENTER GLOBALEMENT
LES REVENUS EN FRANCE, CE SERAIT CREUSER NOTRE TOMBE. »**

La mission de notre commission est plutôt de créer les conditions qui permettront d'accélérer la croissance économique. Pour ce qui est du pouvoir d'achat, il faut certainement modifier le partage salaires/profits. Nous réfléchissons à des moyens tels que l'intéressement, y compris dans les PME, pour que les revenus du travail reçoivent beaucoup plus. Il faut aussi, secteur par secteur, faire baisser les prix : dans les télécoms, les banques, le logement et les agences immobilières. Dans les professions réglementées aussi. Les pharmacies en sont un exemple pathétiquement caricatural. Tout monopole est source de rentes, il faudra donc changer cela pour les grandes surfaces (en abrogeant les lois Royer-Raffarin) comme pour les organismes de logements sociaux. Enfin, il faudra surtout améliorer la gouvernance de l'Etat. Les pouvoirs publics ne peuvent pas demander aux autres de faire des efforts sans donner l'exemple. Il faudrait éviter les dépenses publiques dont le coût et l'impact ne sont pas

systematiquement mesurés. Car, à moyen terme, le pouvoir d'achat des Français passe par une réduction ciblée des dépenses publiques et par une meilleure gouvernance de l'argent public.

Par une réforme de l'Etat, donc...

Oui. C'est cela, Beaucoup de gouvernements étrangers- canadien, italien, suédois, néozélandais, portugais. . . - ont fait des choses considérables pendant que nous restions les bras ballants.

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉVERINE CAZES

LE POINT du jeudi 22 novembre 2007 n°1836

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure, entre deux périodes données, de la variation du niveau général des prix sur le territoire français.

Il s'agit des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur l'ensemble du territoire. L'Insee suit les prix affichés toutes taxes comprises (TTC). Cela comprend les soldes et les promotions, mais exclut les réductions privées (cartes de fidélité) et les remises en caisse.

Une faible part, moins de 5 %, des biens et services ne sont pas couverts par l'indice : il s'agit principalement des services hospitaliers privés, de l'assurance vie et des jeux de hasard.

Ces produits sont exclus pour des raisons méthodologiques : par exemple les assurances vie sont en général à la fois des assurances, qui devraient être suivies par l'IPC, et des placements financiers, exclus du champ de l'IPC. Or ces deux fonctions sont indissociables et il est donc impossible de déterminer le prix du seul service d'assurance.

Est-ce que l'indice des prix mesure l'évolution du pouvoir d'achat ?

Strictement dit, lorsque les statisticiens parlent de « pouvoir d'achat », ils parlent de pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages tel qu'il est défini par la comptabilité nationale.

Le revenu disponible brut (RDB) des ménages comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), diminués des impôts et des cotisations versées. Le revenu disponible brut est donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.

Le RDB est une grandeur macroéconomique qui correspond à la somme des revenus disponibles de tous les ménages résidant en France ; elle vaut plusieurs centaines de milliards d'euros. Cette grandeur évolue comme les éléments qui la composent. Elle tient compte fortement de l'évolution des revenus. Mesurer l'évolution du pouvoir d'achat, c'est comparer l'évolution du revenu brut disponible à l'évolution de l'IPC. Le pouvoir d'achat évolue donc positivement si le revenu brut disponible enregistre une hausse supérieure à celle des prix. A

l'inverse le pouvoir d'achat diminuera si l'indice des prix évolue plus fortement que l'évolution du revenu disponible brut. L'indice des prix ne mesure donc pas directement le pouvoir d'achat mais il sert à son calcul.

En fait , l'IPC est-il un indice du coût de la vie ?

Non, l'IPC n'est ni un indice du coût de la vie, ni un indice de dépense.

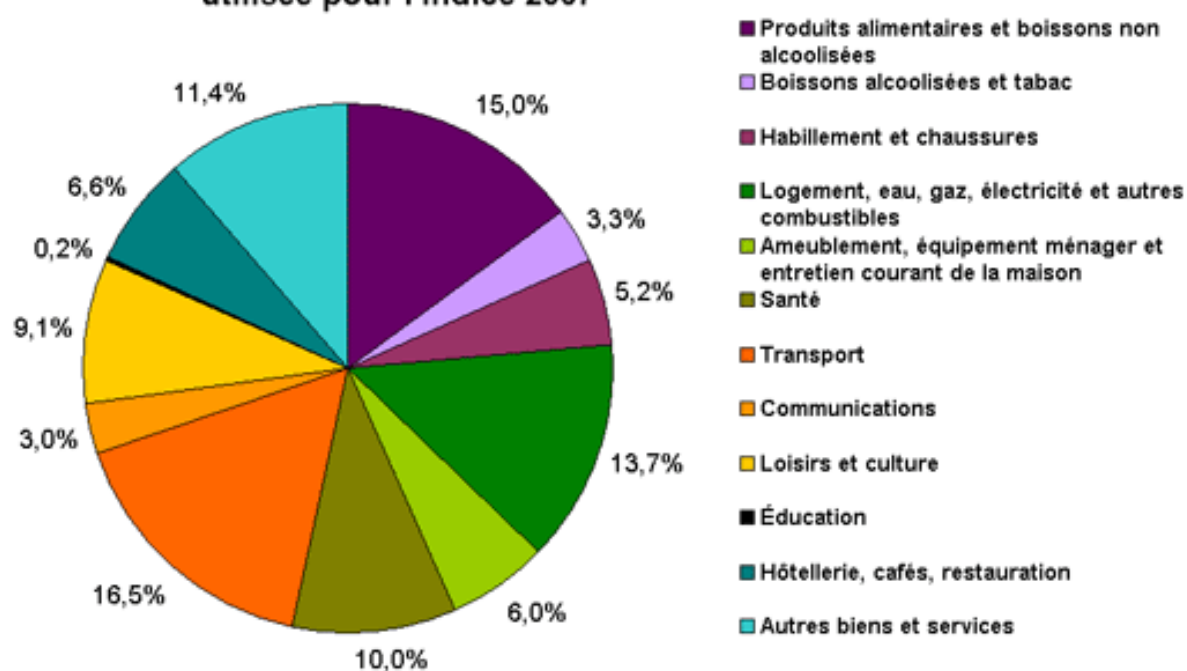
Il mesure l'évolution des prix à qualité constante.

Mais il ne suit pas la variation des quantités achetées d'un mois à l'autre.

Les opérations financières ne relevant pas de la consommation proprement dite sont exclues de son champ : c'est le cas de l'achat de logement, qui est considéré comme de l'investissement, des opérations d'épargne, des impôts directs, des cotisations sociales.

Insee.fr - Les grands indicateurs

**Structure de la consommation de l'ensemble des ménages
utilisée pour l'indice 2007**



Insee.fr - Les grands indicateurs